

# Petit dictionnaire patois

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **11 (1873)**

Heft 23

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-182323>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mon honneur, que jamais une fois dans ma vie, je n'ai vu un effet que je pusse ou que je dusse attribuer à l'action de ces remèdes.

» Peut-être bien ne savez-vous pas tous exactement ce que c'est qu'une dose homœopathique. Ecoutez un instant.

» Vous prenez une goutte de suc de pavot qui contient de l'opium, vous la mettez dans cent gouttes d'eau distillée, puis vous agitez d'une certaine façon le petit flacon dans lequel le tout est contenu, et vous donnez trente-cinq secousses, mais entendez-le bien, ceci est sacramentel, *de l'est à l'ouest*. Je ne plaisante pas le moins du monde.

» Vous prenez une goutte de ces cent gouttes, vous la mettez dans cent autres gouttes d'eau distillée et vous faites comme précédemment.

» Notez bien que chaque goutte ou chaque division s'appellera une dilution ou une atténuation. Si vous prenez une goutte de la première, c'est un centième de grain; si vous prenez une goutte de la seconde, c'est un centième de grain multiplié par cent, c'est-à-dire un dix-millième de grain. A la troisième atténuation c'est un millionième de grain. Mais comme on fait cela 32 fois, on arrive à une fraction dont le numérateur étant 1, le dénominateur est 1 suivi de 64 zéros, c'est-à-dire que la goutte de suc de pavot se trouve maintenant répandue dans une quantité de liquide qui serait contenue dans une sphère ayant un diamètre plus grand que la distance de la terre au soleil.

» Voilà où arrive la folie homœopathique — et pourtant les croyants s'appellent légion. »

S'il était nécessaire de corroborer le dire de l'autorité médicale que nous citons, nous pourrions raconter bien des choses sur ce sujet.

Voici un fait entre autres qui s'est passé il n'y a pas très longtemps et dont nous pouvons garantir l'authenticité.

Pendant que leurs mères étaient occupées dans une pièce voisine, deux jeunes filles s'amusaient dans un salon où il y avait une pharmacie homœopathique. Très bruyantes d'abord, ces enfants devinrent au bout de quelques instants tout à fait tranquilles, à telles enseignes que l'une des mères voulut voir ce qu'elles faisaient.

Elle les trouva en train de manger la pharmacie dans laquelle elles avaient déjà pratiqué une large trouée. Les flacons d'arsenic et de belladone étaient vides!

Les deux mères effrayées, éperdues, croyant leurs enfants empoisonnées firent en toute hâte appeler un médecin qui déclara *qu'il n'y avait aucun danger*.

En effet, au bout de quelques instants, les deux espiègles remises de la frayeur que leur avait causée leurs mères éplorées, recouvrèrent leur gaieté primitive. Et les violents poisons qu'elles avaient absorbés ne vinrent pas même troubler leurs jeux une seconde fois.

#### Petit dictionnaire patois.

PARTEJAU. — Homme de confiance qui représente le maître de la vigne pour partager le moût avec le vigneron. Dans le français de Lausanne on dit *partisseur*.

PATRAKA. — Horloge ou montre dérangée, qui va habituellement mal; femme malade.

PEINDRE. — Pendre. On demandait à une fille de La Vallée s'il y avait eu beaucoup de monde à l'enterrement de son père : *Coume apré on lare k'on mine peindre* (Comme après un voleur qu'on mène à la potence), répondit-elle.

PUDZENAIRA. — Poule qui a des poussins; jeune fille qui soigne la basse cour et les couvées. — On connaît la *pudzenaire* du château de Pomaples, qui ne donnait rien à manger à une jeune couvée, parce qu'elle croyait que les poussins tétaient leur mère quand ils se cachaient sous ses ailes. De là est venue la phrase proverbiale : *Lè asse cura ke la pudzenaire de monsu de Pomaples* : Elle est aussi bête que, etc.

RIO. — Ruisseau. Une dame de Romont disait naïvement : *No z'ain tan rizu ke no z'ain fé lo rio pé lo peilo*.

#### UNE BONNE VIEILLE HISTOIRE

QUE CHACUN CROIT CONNAÎTRE ET QUE TOUS LIRONT AVEC PLAISIR

(Suite.)

V

A son retour de Belp, Gérard d'Estavayer eut la visite de son compagnon d'enfance, le jeune Guillaume, frère d'Othon, qui venait lui confier ses chagrins. Ardent, sensible et fait pour plaire, Guillaume aimait de tout son cœur la belle Clémence, sœur de Geoffroi d'Alinge, seigneur du Rosai; mais celui-ci, loin d'agréer l'hommage de Guillaume, vient de prononcer l'arrêt le plus rigoureux. Sous peu de jours, Clémence est attendue à l'abbaye de Sainte-Catherine, hospice établi dans la forêt du Jorat, entre Lausanne et Montpreveyres, pour le soulagement des pauvres et des malades. Guillaume avec désespoir annonce au sire d'Estavayer que, dégoûté du monde, il ira finir ses jours à la Chartreuse de *la Lance*, près Concise.

Gérard, réfléchissant que peut-être les chagrins de Guillaume pourraient être utilisés contre Othon, l'encouragea à renoncer à une pareille résolution et lui insinua l'enlèvement de Clémence.

Cette idée fait l'effet de l'étincelle électrique sur l'âme du jeune Grandson; et le projet d'entrer dans un couvent est bientôt abandonné pour celui d'enlever l'objet de son amour. — Il s'agit maintenant pour le sire d'Estavayer de faire servir à ses vœux une faute qui est son ouvrage : dans cette intention, c'est le jour même de l'enlèvement qu'il attend pour prévenir Gérard de Mont-Faucon, son parrain, ainsi que sa respectable épouse, des emportements du jeune Guillaume, leur neveu, qui ne menace de rien moins que de mettre le feu au couvent de Sainte-Catherine, si Clémence y est enfermée; Gérard conseille à la dame de Mont-Faucon, qui a toujours eu beaucoup d'ascendant sur son neveu, de se rendre auprès de lui. Elle part à l'heure même, en promettant à son époux de l'aviser promptement du succès de cette démarche. Dès le lendemain, un courrier dépêché en toute hâte apporte au sire de Mont-Faucon le billet suivant :

« Tout est perdu, et mon sacrilège neveu n'a pas craint de violer l'asile sacré d'un couvent. Clémence a été enlevée à l'instant où elle entrait dans la clôture de l'abbaye, et je viens d'assister, malgré moi, à une union que le ciel verra